L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 JUILLET 1884. — 57ème Année.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 10 JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Onorato à son bureau No 45 rue Royale, la goëlette "Carlida" du port de 13|28 ton. avec son grément et appareils, telle qu'elle se trouve maintenant, au pied de la rue St-Louis.

Par Albert Paul, au No 90 de la rue de l'Esplanade, tout le contenu de la dite résidence, beaux meubles, etc.

Par J. V. Gourdain, au No 25 rue Decatur, coin Douane, le contenu du magasin de tabac sis au dit endroit.

Par Girardey & Macon, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, vente en partage de propriétés de valeur dans le premier et le troisième districts, comprenant des magasins dans les rues Nouvelle-Levée et Commerce, etc. Propriété de résidence, rue Columbus, entre Villeré et Marais.

L'attention toute spéciale des négociants en tabac et du commerce en général est appelée sur la vente du contenu du magasin de tabac situé rue Decatur, No 25, coin Douane, vente judiciaire ordonnée dans l'affaire P. E. Sarrazin et Krebs contre leurs créanciers. La criée, qui sera positivement sans limite, sera faite par J. V. Gourdain, encanteur, sur les lieux mêmes, jeudi, 10 juillet 1884, à 10 heures et demie du matin, et se continuera chaque jour qui suit alternativement jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé. Voir pour de plus amples détails, aux annonces de ventes à encan.

Vente importante de propriétés de ville dans l'affaire de Wilson Tirrell vs Edward Tirrell et autres, annoncée positivement pour être vendues ce jour à la Bourse d'Encan St-Charles, par MM. Girardey & Macon, encanteurs, consistant en magasins, rue Peter en Nouvelle Levée, et Commerce, entre Lafayette et Girod, ainsi que les terrains pour bâtir, rue Columbus, entre Marais et Villeré. Pour les conditions et tous autres détails et descriptions, voir l'annonce.

LA PRODUCTION LOCALE.

Nous lisions, hier, dans un journal de San Francisco,—l'*Evening Post*,—des réflexions curieuses sur l'état critique du commerce de cette ville.

"Le trafic du transit y a été, dit-il, diminué de 15 à 20 pour cent, par la construction et l'exploitation du chemin de fer du Pacifique du Nord. Il y a eu aussi diminution dans nos relations commerciales entre l'Arizona. Los Angeles est devenue, pour nous, une rivale redoutable, et un point de distribution très commode pour les maisons de l'Est, qui y ont établi de grandes agences. Il n'est pas jusqu'au commerce du saumon de la rivière Colombie, dont nous avions autrefois le monopole, qui ne soit enlevé directement vers l'Est, par chemin de fer, dans de vastes réfrigérants. Il est temps que San Francisco songe à devenir un centre manufacturier et à subvenir à ses besoins par la production. Etablissons des fabriques. C'est le meilleur moyen de retenir chez nous le commerce qui cherche à nous échapper, et de faire rentrer dans nos coffres l'argent qui tend, à en sortir, sans cesse.

Ces lignes ne sont-elles pas graves? Ne renferment-elles pas pour nous un profond enseignement? Quelle ville plus heureusement née que San Francisco! Coup sur coup, il s'y est élevé des fortunes immenses. Non seulement elle a, autour d'elle, le sol le plus fécond que l'on puisse imaginer; non seulement les vignerons de la Californie en font une sorte de seconde Bordeaux du Nouveau-Monde mais elle est le centre de tout le commerce du Pacifique, depuis le Japon et la Chine, en passant par les îles Hawaïennes, jusqu'à l'Australie—autant de sources de superbes revenus pour une ville.

Mais, à une époque comme la nôtre, où aucune situation n'est assurée, où une invention nouvelle, un nouveau tracé de chemin de fer, un nouveau percement d'isthme, change, du jour au lendemain, la route du commerce, produit le mouvement et l'activité là où règnait le silence et l'immobilité, et fait le désert là où se pressaient les populations affairées—il ne faut plus trop compter sur l'avantage des positions géographiques. Il est de toute nécessité de ne plus se fier qu'à soi-même et à ses ressources. Que de fois, en causant agriculture, nous avons dit que le cultivateur ne doit jamais se reposer sur une culture unique; qu'il lui faut les varier le plus possible, de telle sorte qu'une récolte venant à lui manquer, il puisse trouver, dans les bénéfices provenant de l'une, une compensation aux pertes que l'autre lui occasionne.

Il en est absolument de même dans le monde commercial et industriel. Les vicissitudes, qui y viennent du génie de l'homme, sont peut-être moins fréquentes que celle de l'agriculture, qui viennent presque toutes du climat, des caprices du ciel, mais elles n'en sont que plus terribles, car leurs résultats sont permanents et irréparables. A chaque instant, une invention détrône une invention, une industrie ruine une industrie, une nouvelle voie de communication en annihile une autre. Dans une semblable situation, une société, une communauté, ne peut faire reposer toute son existence sur une branche d'industrie, sur l'application d'un procédé qui, fort à la mode et d'un excellent rapport, aujourd'hui, ne vaudra peut-être plus rien demain.

Que de révélations commerciales amenées par une conception qui a fortuitement traversé l'esprit d'un ingénieur, par le percement d'un isthme, par le creusement d'un canal, par la construction d'un chemin de fer, par une connexion entre deux lignes, à laquelle personne ne songeait! Et voilà un grand pas qui s'ouvre, un important centre de trafic qui s'élève, sur tel ou tel point qu'avaient dédaigné jusque là les hommes d'Etat et les économistes; tandis que le désert et le silence se font sur tel autre point, auquel un immense avenir était promis. Que d'exemples de ce genre, heureux et malheureux, nous pourrions citer ici!

Cette ville de San Francisco, dont nous parlions tout à l'heure, si florissante jusqu'ici, sait-on quel sort lui réserve la construction du chemin de fer Eads à travers l'isthme de Tehuantepec?

Quand on assiste, comme nous le faisons à cette heure, à tant d'élévations, à tant de chutes, soudaines et imprévues, de villes, devenues victimes d'un accident économique ou d'une entreprise considérée, d'abord, comme une témérité, une folie—aucune communauté ne doit négliger de se précautionner contre les accidents et les révolutions de toutes sortes qui se produisent sur tel ou tel point du globe, de se tenir prête à changer ses relations avec les autres Etats. Il lui faut jouer un peu, dans le monde des affaires, le rôle d'un *Michel Morin*, d'un *Jack of all trades*. Et surtout, il lui faut songer à produire, à créer, chez elle, des industries diverses, mais solidement basées sur les besoins les plus urgents de l'humanité.

A quelle ville du monde mieux qu'à la Nouvelle-Orléans peuvent s'appliquer les idées que nous venons d'exprimer? Nous sommes fiers de notre port et du grand fleuve qui baigne nos quais; il y a là, pour nous, la source d'un commerce immense qui grandit tous les jours et dont les progrès semblent ne devoir pas s'arrêter de bien longtemps. Mais que de concurrences ne lui fait-on pas, de tous côtés, soit par mer, soit par terre, à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud! Tous les grands centres d'industrie manufacturière qui se fondent, qui se multiplient dans notre vaste bassin, depuis le Mississipi jusqu'aux bords de l'Atlantique, ne tendent-ils pas à créer de ce côté un nouveau courant commercial, à entraîner vers la Virginie, vers les Carolines, vers la Géorgie, une partie des marchandises qui prenaient la voie de notre fleuve?

Ne voyons-nous pas le gouvernement de Washington songer à améliorer les abords de Galveston, à creuser un chenal profond au milieu de la barre qui en interdit l'entrée aux navires, à la transformer en un grand port d'entrée et de sortie, pour toute la vaste région qui s'étend de la Louisiane au Nouveau Mexique, et du Golfe à la ville de St-Louis?

Que nous rapporte, en définitive, le commerce de transit dont nous sommes si orgueilleux, avec les puissants ascenseurs flottants qui opèrent, en moins d'une journée, les transbordements les plus considérables; avec les immenses vapeurs qui enlèvent, d'un seul coup, les chargements de douze à quinze voiliers d'autrefois, et ne font que paraître et disparaître devant nos quais?

Gardons-nous donc de fonder toutes nos espérances sur ce commerce de transit, qui fait entrer si peu d'argent dans nos coffres et nous échappera, peut-être, un jour.

Songeons, avant tout, à produire, à élever, au milieu de nous, des fabriques, des usines, des filatures pour y transformer les matières premières que nous avons sous la main. Varions nos industries, comme l'agriculteur commence à varier ses cultures, afin que l'une périclitant, l'autre entretienne chez nous le bien-être, la prospérité. Méfions-nous du commerce de transit, qui fait trop souvent glisser l'argent entre nos mains, et dont l'avenir dépend moins de nous, que des pays de fabrication et des pays de consommation; n'oublions pas que la production, sous toutes ses formes, est la source, toujours féconde, de richesses pour un Etat; parce qu'elle y fait toujours rentrer l'argent et qu'il ne tient qu'à l'Etat de ne l'en pas laisser sortir.

Le 14 juillet.—Nous avons promis à nos lecteurs une description de l'Arc de Triomphe dont l'on est en train d'ériger la charpente, en ce moment, à l'intersection des rues Bourbon, d'un côté, Carondelet, de l'autre, et Canal au milieu. Nous aujourd'hui notre parole.

L'arc de triomphe se compose de trois arcades; une centrale, très large et deux latérales et moins élevées. Tout l'édifice est supporté par huit colonnes d'un pied et demi tout au plus d'épaisseur. C'est bien peu, dira-t-on, pour supporter un édifice qui a 54 pieds de hauteur et 57 pieds de largeur.

Ce n'est pas aux artistes qu'il faut s'en prendre, mais au terrain, qui ne comporte pas de plus puissante base. Chacune de ces colonnes, au fond gris est entourée de guirlandes de verdure, descendant, du haut en bas, en spirale.

Au milieu des deux grandes façades, donnant, l'une, du côté du fleuve, l'autre, du côté du lac, se détachent deux grandes figures allégoriques, la poésie et la peinture, soutenant une épaisse guirlande de verdure.

Au dessous de ces deux grandes figures, un écusson aux armes de la France, entouré de branches de laurier, et portant les deux glorieuses dates de 1789 et de 1884.

Audessus de tout l'édifice s'élève un magnifique trophée de drapeaux français et américains. Le tout est surmonté d'un colossal buste de la République, en grisaille.

Maintenant, au-dessus de chaque voûte latérale, se détache un écusson aux couleurs françaises, et entouré d'une couronne de lauriers. L'écusson est placé au milieu d'un trophée de drapeaux français et américains.

Aux quatre coins de l'édifice, flottent les drapeaux français et américains, et audessus de l'édifice, à une hauteur de près de 80 pieds, flotte une immense flamme de dix-huit pieds de longueur. Bien entendu que la façade regardant le Lac est la reproduction exacte de celle qui regarde le fleuve.

Tel est cet édifice, conçu, dessiné avec beaucoup de goût et peint avec une grande vigueur de palette par M. Lepape. M. Lepage était jusqu'ici connu, parmi nous, comme un habile dessinateur; il se révèle, aujourd'hui, avec beaucoup de bonheur comme peintre de décors.

Le principal attrait de la soirée du 14 juillet, au West End, c'est incontestablement le Feu d'Artifice, préparé, cette fois, avec un soin particulier par les frères Ferrouillet. Toujours attendu, les années précédentes, avec une immense curiosité, il le sera plus que jamais, lundi prochain, parce que nos habiles artificiers veulent y déployer tout leur savoir-faire et toutes leurs ressources, et qu'ils ont la parfaite détermination de se surpasser eux-mêmes et de tenir encore plus qu'ils n'ont promis. Le Comité des Trente a été généreux à leur égard et ils veulent largement le payer de retour.

Nous avons déjà dit que le feu d'artifice, le plus complet, le plus grandiose qui ait jamais été donné à la Nouvelle-Orléans, se composera de 36 pièces. Dans la première partie, nous signalerons la pièce No 10; emblèmes du West End; chemin de fer, locomotives et wagons; le No 17: emblèmes allégoriques de l'Indépendance des Etats-Unis (1776); le No 34 forêt de palmiers, 75 pieds de façade; le No 35 la pièce la plus considérable, composée d'arcades d'où se détacheront en feu la France et l'Amérique, les deux Républiques sœurs, unies entr'elles par la Déesse de la Liberté.

C'est le plus grand effort qui ait encore été fait aux Etats-Unis en ce genre. La pièce aura deux cents pieds de façade. Enfin le bouquet final se composera de 300 bombes de grande dimension qui embraseront le ciel.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain a pris avec les propriétaires du steamer *Camelia* des arrangements particuliers en vue de la grande fête française du 14 juillet. Ce jour là, dès 4 heures de l'après-midi jusqu'à 2 heures du matin, le *Camelia* partira toutes les heures du wharf de Milneburg pour West End, et repartira de cette dernière localité, également toutes les heures, dès 4 heures et demie de l'après-midi jusqu'à 2 heures et demie du matin, pour Milneburg. De cette manière, s'il y a encombrement sur la voie de West End; une partie de la foule pourra s'écouler, aller et retour, par le chemin de fer Pontchartrain. Voir l'annonce.

Un nouvel ouvrage de M. Edouard Cavailhon. **La Créole Parisienne**, vient de paraître chez les éditeurs Marpon et Flammarion. Le célèbre sportsman connaît à fond la haute vie parisienne et son roman est rempli de détails piquants sur cette société.

A travers une intrigue passionnée, où son héroïne justifie par son caractère indomptable le titre de "Créole parisienne," l'auteur présente une succession de tableaux d'une très grande finesse, parmi lesquels il faut citer la course en canot de la duchesse d'Orange et une superbe scène de jeu dans un grand cercle.

"La Créole Parisienne" aura un grand succès. Tout est vrai et vécu dans ce volume, très osé dans le fond et très châtié dans la forme. Jamais la cause de la femme n'a été plus vivement plaidée, et jamais la dureté de la loi à son égard n'a mieux été mise en lumière.

De l'éminent Dr H. H. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du **Colden's Liquid Beef Tonic** dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens.)

Théâtre de l'Opéra.

Nous recevons de M. Richard une lettre datée de Paris, 24 juin. Nous ne saurions mieux faire que d'en détacher les passage suivants:

"Les engagements sont très laborieux. Celui de Devoyod, auquel je tenais tant, n'a pu aboutir. Il est engagé pour trois ans au Théâtre Royal de Lisbonne, où il chantera le répertoire italien. J'étais prêt à faire pour lui d'immenses sacrifices.

"Je crois avoir comblé ce vide par l'engagement définitif de M. Guillien, qui a obtenu un immense succès devant le même public qui, la veille, acclamait Devoyod. C'est un élève du grand Duprez, et sans contredit l'un de ses meilleurs. Voix de baryton, belle, claire, virile, pleine d'énergie. De plus il a de la planche. Je suis fort content de l'acquisition. Je l'ai entendu dans *Guillaume Tell*, où il m'a fait grand plaisir.

"J'ai engagé aussi Mme Appia, contralto, qui vient d'avoir un succès si retentissant dans *Le Prophète*, à Lyon.

"J'ai fait d'autres engagements sérieux dans leurs genres respectifs: Mme Blanche Brianne (Desclauzas et mère dugazon), M. Donval, l'ami de vos anciens pensionnaires, grand premier comique d'opérette (Nous avons déjà donné ces deux noms dans un numéro précédent); Mlle Massue, charmante seconde dugazon, des Folies Dramatiques de Paris.

"Les affaires sont très avancées avec deux ténors, une Falcon, une chanteuse légère, une dugazon, une première chanteuse d'opérette, véritable étoile.

"Je suis fort embarrassé pour le choix de ma basse profonde et pour mon chef d'orchestre. Je voudrais, pour ce dernier emploi, un bras capable de rappeler Momas, quel qu'en soit le prix.

"A bientôt, je l'espère, des engagements très intéressants."

Ces nouvelles prochaines que nous annonce le directeur de l'Opéra, nous nous empresserons de les communiquer à nos lecteurs. Nous n'avons que des louanges à donner aux efforts constants et intelligents de M. Richard; si nos vœux sont exaucés, ils seront récompensés par le succès le plus complet.

—Nous l'avons déjà écrit, il est secondé dans sa tâche difficile d'un recrutement artistique, par un homme, plein de conscience, de haute probité, et qui, comme compétence, n'a pas de supérieur à Paris: M. Edouard Ambroselli, notre ami toujours et notre excellent correspondant autrefois.

Milneburg.—Grand monde tous les soirs au théâtre de Milneburg, dont, un peu plus, une lampe malencontreuse nous privait l'autre jour. Indice excellent: on retrouve là beaucoup de ceux que l'on y avait vus la veille, ce qui prouve que l'on s'y amuse.

Donc succès jusqu'ici pour la troupe et pour la Compagnie qui l'a engagée. Nous espérons bien que ce succès là durera jusqu'à la fin de la saison.

Après-demain samedi, à 6 heures du soir, ascension en ballon par le professeur Pallate. Cette fois, nous aimons à le penser, il ne sera pas contrarié, ou plutôt absolument empêché par la bourrasque de vent qui, dimanche dernier, se mettait à hurler, au moment même où il allait *s'entrapézer* pour son voyage aérien, devenu ainsi impossible. Car on le sait, c'est sur un simple trapèze que l'aéronaute se tient au-dessous de sa sphère, haute de 60 pieds sur 45 de largeur.

On sait que ce spectacle est offert gratuitement au public. Donc, suivez la foule, et rappelez-vous que ce chars du chemin Pontchartrain, maintenant en excellent état, partent de demi-heure en demi-heure.

West End—*La Fille de Mme Angot* sera reprise ce soir et demeurera sur l'affiche du soir jusqu'au samedi 15 juillet exclusivement, date à laquelle sera reprise *La Grande Duchesse*.

Mme Selina Dolaro reparaîtra dans son rôle favori de Mlle Lange.

La Mascotte, avec Mlle Hattie Richardson, sera jouée en Matinée, après demain samedi, et à toutes les Matinées du mercredi et du samedi jusqu'à nouvel ordre.

Vendredi, 18 juillet, première représentation des *Cloches de Corneville*.

Le *Pionnier de l'Assomption*, Napoléonville, Louisiane, du 5 juillet;

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux lecteurs du *Pionnier* que notre ami, M. Chas. Dupaty, est arrivé au Havre sain et sauf.

Là se borneront nos informations pour le moment, mais nous pensons avoir d'autres nouvelles bientôt.

—Temps chaud, très chaud, rendu plus insupportable encore par une atmosphère humide et que tempèrent à peine, par instants, quelques faibles bouffées de vent. Pluies locales, avec çà et là une ondée balayante qui lave le limon insalubre qu'avaient laissé les eaux des crevasses se retirant—voilà, en peu de mots, notre bulletin météorologique de la semaine.

—La santé publique est assez bonne; les récoltes qui restent viennent bien, et avec cette intelligente économie qui commence à s'introduire dans nos mœurs, il nous sera peut être encore facile de maintenir à distance cet avenir chargé d'orage que certains pessimistes voient prêt de fondre sur nos têtes.

Nous ne partageons point leurs craintes; nous avons même foi en un avenir prospère qui éclipsera le présent. Mais cet avenir, nous ne l'aurons qu'autant que nous saurons l'appeler par de sages et constants efforts dans la voie du progrès physique et moral.

—Décédée, mercredi, 2 courant, à Napoléonville, Mme Vve François Gaudin, née Joséphine LeBlanc, âgée de 42 ans.

Sur le mouchoir.—Les meilleurs extraits anglais et français peuvent être égaux en qualité, mais bien supérieurs à ceux-ci comme suavité et durée est l'eau Florida de Murray & Lanman: elle réunit l'arôme riche de ces parfums à une fraîcheur et permanence qui lui sont propres. A cette classe nombreuse de personnes délicates dont les nerf se laissent affecter par les fortes senteurs des extraits européens, l'eau Florida véritable vient avantageusement les remplacer.

Nous trouvons, dans le *Journal du Havre*, du 17 juin, la communication suivante;

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Avant de se séparer, à leur arrivée au Havre, les passagers du steamer *Paris*, de la Compagnie commerciale de transports à vapeur français du Havre à la Nouvelle Orléans, croient de leur devoir de manifester publiquement leurs sentiments et leurs sympathies à l'endroit du capitaine H Artur, le commandant du steamer *Paris*, et de tous les officiers qui le secondent si bien et si unanimement dans l'accomplissement de ses devoirs.

Ils n'ont eu, pendant toute la traversée, qu'à se louer des attentions et des soins multipliés qui leur ont été prodigués pendant vingt jours. Rien ne leur a manqué: ni la cordialité, ni la justice, ni l'incontestable expérience du capitaine et de ses officiers. Et ils se plaisent à le dire et à le publier. Ils se plaisent également à penser que la Compagnie commerciale de transports à vapeur français du Havre à la Nouvelle-Orléans, en organisant un service régulier et direct de passagers entre ces deux grandes et importantes villes, a créé une ligne devenue plus nécessaire que jamais et grâce à laquelle on évite les lenteurs, les longueurs et les peines de la voie du Nord et des voies indirectes et brisées.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération, et soyez remercié pour votre complaisance et votre courtoisie bien connues et hautement appréciées.

Les passagers de première classe: MM. Charles Dupaty, Paul Tribout, Alfonso Terrabochia, Mme Veuve Jos Theriot, Mlle Alphonsine Tribout.

Les passagers de classe intermédiaire: Mmes Elise et Marie Vidalat, Madeleine Basset, E Brocard, Philippe Tanzier, Mlle Lucie Tanzier, C Thourot, Pauline Mausevin, Ursule Brusa, MM Ambroise Jannet, Hippolite Begue, Hippolite Mauvezin Jean Gentil, Lizzie Brecher, Auguste Mesch, Capitaine H von Wertharn, Camille Perez, George Arnold, Alexandre Le Batard.

Les passagers de troisième classe: Mmes Maria Aasta et son fils, Rosa Baclgalupi; MM. Agostino Conepa, Giovani Gandolfo, Mme Mary Binkle, M. Martin Binkle, Mlle Mary Binkle, Mme Marie Lafon, MM Vita et Batista Vincenso, Emile Baret, Henri Tenian, Miles Bernardine Durand, Maria Thibaut, MM. Dominique et Antoine Thibaut, Mlle Joséphine Rottner, MM Arthur Rottner, François Lambert, Claude Putinier, Mme Léon Delbruu, Miles Anna Chartres, Rosa Castagnino, MM. Henri Froment, Peter Molyneaux, Miles Louise Franconi, Eugénie Volfinger.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec Glenn's Sulphur Soap.

"Pike's Toothache Drops" guérissent en une minute.

La Sentinelle de Thibodaux, paroisse Lafourche, du 5 juillet:

Les planteurs de la paroisse Terrebonne se sont réunis dernièrement à Houma et ont décidé de ne payer aux travailleurs, à partir du 1er juillet et jusqu'à l'époque de la roulaison, que 50 cents par jour avec les rations ou 65 cents sans rations. Mais, pendant la roulaison, ils s'engagent à leur payer 75 cents par jour avec ration, 90 cents sans ration et 50 cents par quart.

Les planteurs de Lafourche qui sont forcés par les circonstances de suivre le mouvement qui s'est déjà produit dans toutes les paroisses sucrières de la Louisiane, veulent adopter le même tarif. Dans ce but ils ont déjà eu deux réunions. Quoique, pour le moment, il nous soit impossible de savoir à quelle conclusion ils sont arrivés, nous avons tout lieu de croire qu'ils ont adopté le tarif de leurs voisins.

—S'il faut en croire les rapports qui nous parviennent du bas de Lockport, le bayou aux environs du canal Terrebonne et le canal même se trouveraient bouchés par les dépôts de sable. C'est à cause de ces obstructions que le steamer *Col. Hooker* n'a pas pu entreprendre ses voyages à la Grand'Ile et que la baisse de l'eau du bayou s'effectue si lentement. Il serait à souhaiter que des mesures fussent prises pour enlever ces obstructions, non seulement pour que la navigation puisse continuer, mais encore pour que l'écoulement de l'eau se fasse plus facilement.

—Pendant que des gens se lamentaient sur les désastres de l'inondation qui les avaient forcés d'abandonner leurs demeures, et se nourrissaient avec les rations du gouvernement, les gens d'en bas du Bayou, également inondés, se livraient à la chasse aux caïmans, laquelle a été on ne peut plus productive, car on annonce que les accapareurs ont mis, dans cette section de la paroisse, de trois à quatre mille piastres entre les mains de ceux qui s'étaient livrés à la nouvelle industrie.

—Dimanche dernier, est décédé, à la résidence de l'Hon. H. N. Coulon, H. E Ledet, âgé de 66 ans et dix mois. Ses funérailles ont eu lieu, le lendemain matin, à 11 heures, au cimetière de l'église catholique St-Joseph, au milieu d'un nombreux concours d'amis et de connaissances.

M. H. E. Ledet était un agriculteur d'une grande expérience et ses avis sur la culture étaient toujours bien goûtés de tous les habitants. Comme homme et comme citoyen, il était honoré et estimé de tous ceux qui étaient à même de pouvoir apprécier ses qualités sociales et civiques.

C'est avec plaisir que nous voyons ceux des jeunes gens de Thibodaux et de la paroisse, qu'on envoie aux collèges du dehors, être toujours parmi ceux qui brillent au premier rang dans les cours classiques qu'ils suivent. Dans la liste des lauréats du collèges Ste-Marie, établi à Montréal, Canada, nous voyons les noms de Paul Tetreau et de Philippe Dansereau figurer très honorablement. Le premier a obtenu trois prix et huit accessits; le second, malgré plusieurs mois de maladie, a eu un prix et quatre accessits, dans une classe qui ne compte pas moins de quarante élèves.

Enfin, pour donner une idée de l'importance de l'institution, nous ajouterons que le nombre d'élèves qui en ont suivi les cours classiques pendant l'année scolaire 1883.84 s'élève au très respectable chiffre de 319.

Législature de la Louisiane.

Sénat—Les bills suivants ont été adoptés:

Le bill de la Chambre amendant la loi de 1882 relative à la distribution des fonds provenant des taxes perçues annuellement, pour le maintien des levées, sur toutes les propriétés sujettes à l'impôt.

Le bill de la Chambre amendant la section 2778 des Revised Statutes au sujet des "licenses" pour la vente des boissons alcooliques.

Le bill de la Chambre pour secourir les soldats confédérés estropiés.

Le bill de la Chambre donnant aux juris de police le contrôle des levées.

Le bill du Sénat déclarant crime une attaque à main armée pendant un vol avec effraction.

Le bill du Sénat amendant la section 857 des Revised Statutes relativement au parjure.

Le bill du Sénat punissant le crime d'enlèvement dans un but de prostitution.

Le bill du Sénat punissant le crime contre nature.

Le bill de la Chambre amendant la section 47 de la loi No 20 de 1882, incorporant la ville de la Nouvelle Orléans.

Le bill de la Chambre garantissant les fournisseurs de matériaux.

Le bill de la chambre pourvoyant à l'enregistrement des bœufs à la Nouvelle-Orléans.

Le bill de la Chambre protégeant les médecins dépositaires de secrets confiés pendant la maladie.

Le bill de la Chambre définissant et punissant l'inceste.

La résolution conjointe demandant au Congrès de donner à l'Etat l'édifice et le terrain de la garnison à Baton-Rouge.

Le bill de la Chambre amendant la section 25 de la loi 20 de 1882 qui incorpore la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le bill de la Chambre autorisant le gouverneur et le Bureau des ingénieurs de l'Etat de faire des contrats avec S. L. James et John McGinty pour la construction et la réparation des levées, en 1884-85, et fixant les prix.

Le bill de la Chambre abrogeant la loi qui incorpore la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, a été adopté par un vote de 19 contre 12. Il abroge la loi relative à la Compagnie, autorise le gouverneur à charger des experts d'évaluer les propriétés de la Compagnie, ordonne au gouverneur de prendre possession du Bayou St-Jean et du Canal Carondelet et d'en donner la surveillance à des commissaires.

Le Sénat ratifie les nominations suivantes;

Ascension—R McCullogh, notaire; Hubert Tuite, inspecteur des poids et mesures.

Avoyelles—Arthur G Moreaux, Charles Black, notaire; A H Bordelon, arpenteur.

Assomption—James P Knock, Solomon Klotz, Z Mouher, D Himel, W W Pugh Jr, Thomas H Jones, J E LeBlanc, B E Durand, jurés de police.

Bienville—Lawrence Taylor, notaire.

West Baton Rouge—C W Pope, notaire; Olgar Marx, inspecteur des poids et mesures.

Caldwell—Jurés de police: O M Smith, R J Humble, W G Howell, C P Thornhill, F R Meredith, N L Newsom, Samuel Davis, J F Ellis; Gus Knockerham, notaire; A L Hopkins, assesseur.

Claiborne—J R Ramsey, notaire; Samuel Keslin, juré de police, en remplacement de B S Ledbetter.

Calcasieu—Juré de police: J W Bryan, en remplacement de H C Gill.

Concordia—Lewis Lemmonier, W H Koerber, Mart Lehman, N Crothers, S Black, R C Beard, P H Oferrall, W N Harvey, J R Hegart, C W Moore, jurés de police; J E Clayton, assesseur; notaires: G L Walton, J N Lance.

Jackson—Jurés de police: Henry Hancock, M S Powell, J L Holtridge, S D Kennedy, notaire.

Orléans—J H Posey, Henry Langford, notaires.

Catahoula—Z T Snyder constable 9e ward.

East Feliciana—J W McLain, juge de paix.

West Feliciana—L D Barrow, juré de police 8e ward.

West Carroll K J McCay, notaire; Virgil N Kelly, inspecteur des poids et mesures.

Iberville—C H Dickerson, arpenteur; K L O Harken, C B Delahoussay, notaire.

Lafourche—Jurés de police: J T Grismon, J S Leely, S False, M Delaune, H N Coulon, L Kraemer, C S Matheras, J B Gheeni, James Moran, L Cherami; inspecteur des poids et mesures, Geo W Squires.

Livingston—S R Aneau, juge de paix; J N Little, constable 5e ward; notaires: J Hallen, Joseph S Hebert, Henry Brignac

Natchitoches—W O Brazeales, juge de paix 4e ward, en remplacement de F W Avery, démissionnaire.

Plaquemines—A E C Armas, notaire; H P Kernochan, juré de police 1er ward.

St Landry—Jurés de police: August Perrodin, Albert Guidry, David P Gairie, S W W Taylor, Edward Dobulsan, Sam Haas, Louis Young, T C Chachere, Bernett E Clark, J Canfora Lyons; notaires: Raymond F Clarke, Lenore Meeke.

Richland—W A Boughton, David S McKelowsy, James T Stokes, jurés de police.

Ste Helene—N W Carruth, J W Powell, juges de paix; James Payne, constable.

St Martin—Notaires: Alphonse Landry, Alfred Voorhees, Alphonse Guilbeau.

Baton Rouge—Homer Martin, Robert Martin, O Bransard, Paul N Abadie, Chas Delhommer, Alphonse Guilbeau, juges de paix.

St Jacques—Norbert Silver Landry, juge de paix; Armand Taylor, constable.

St Jean Baptiste—Frank Zelm, juré de police 6e ward.

Union—Jurés de police: James M Underwood, G N Brounton, Samuel W Taylor, Robt J Taylor, W B Wimberly, J W Darckins.

St Bernard—J R Ducros, notaire.

Vermilion—H Bascau Lyons, inspecteur des poids et mesures.

Washington—Benjamin Magee, juge de paix; J Bateman juré de police.

Winn—J R Barnett, constable 8e ward.

John Chaffe, auditeur de la Banque des Citoyens d'Orléans.

Bienville—D N Davis, en remplacement de C C Brice, D K Lowe, en remplacement de J M Brown, juré de police.

Orléans—J D. Houston, percepteur des taxes du district supérieur d'Orléans; Chas Cavanac, percepteur des taxes du district inférieur d'Orléans; Robert Brewster, préposé à l'enregistrement des votants; John T Gibbons, R Sinott, C J Bickham, R W Fairchild, Samuel Boyd, Henry Baldwin, Thomas Layton et Chas Lafitte, administrateurs de l'Hôpital de Charité à la Nouvelle-Orléans.

Lafayette—Wm Brandt et Roman Francez, notaires.

Chambre—La Chambre a adopté:

Le bill du Sénat amendant la section 2 de la loi No 127 de 1880 relative au canal et au chemin coquillé du Nouveau Bassin.

L'acte du Sénat amendant les sections 2, 3 et 5 de la loi de 1880 pour liquider la dette de la Nouvelle-Orléans.

Le bill du Sénat réorganisant le bureau des terres de l'Etat.

Le bill du Sénat réglant l'instruction publique en Louisiane, pourvoyant à un revenu, etc.

Le bill du Sénat punissant les menaces et les lettres menaçantes.

Le bill du Sénat punissant l'extortion d'argent ou de propriétés à l'aide de menaces ou d'actes illégaux.

Le bill du Sénat autorisant le Bureau de Santé à établir une Station de quarantaine aux environs de la Passe Sud Est.

—Le bill du Sénat pourvoyant à la vente des propriétés adjugées à l'Etat et des propriétés vendues pour taxes dues à l'Etat antérieurement au 31 décembre 1879, a été repoussé par un vote de 42 contre 28.—M. Bulger a donné avis qu'il fera la motion de revenir sur ce vote.

LETTRE COLLECTIVE DE LL. EE. les cardinaux Guibert, Caverot, Desprez,

Archevêques de Paris, de Lyon de Toulouse,

Au Président de la République Française:

Monsieur le président de la République,

Toutes les fois que les pouvoirs publics ont touché aux questions religieuses, les évêques se sont fait un devoir de leur signaler, avec une respectueuse liberté, les difficultés et les périls que pouvaient amener certaines innovations. Une des lois récemment votées, bien qu'elle eût pour objet une matière purement civile, l'organisation municipale, vient de modifier sur un point d'une assez grave importance l'état de choses que quatre-vingts ans de paisible possession avaient consacré. Le décret du 30 décembre 1809 laissait aux curés des paroisses la police des églises. Les articles 100 et 101 de la loi du 5 avril 1884 dérogent à ce principe en ce qui touche la sonnerie des cloches et la clef des églises. Malgré les précautions de langage dont des nouvelles dispositions législatives sont entourées, il est impossible de méconnaître qu'un changement grave est introduit dans les rapports entre la commune et l'église.

Désormais les cloches, ces objets sacrés, qui ont reçu une bénédiction solennelle de la main de l'évêque, ne sont plus exclusivement affectées à l'annonce des cérémonies religieuses. Non seulement "elles peuvent être employées dans les cas de péril commun, qui exigent un prompt secours, et dans les circonstances où cet emploi est autorisé par les usages locaux," ce qui avait toujours été admis, mais on prévoit des "sonneries civiles," qui seront prescrites "par des dispositions de loi ou de règlement," et, bien que ces règlements doivent être concertés entre l'évêque et le préfet, le ministre, en cas de désaccord, décidera souverainement. Les cloches pourront donc en certains cas être sonnées malgré le curé et malgré l'évêque, employées à des cérémonies qui n'auraient pas l'approbation de l'autorité religieuse, et qui, sans que l'autorité civile s'en rende compte, blesseraient les convenances ou les délicatesses de la conscience chrétienne!

Cette disposition, déjà dangereuse par elle-même, en entraîne une autre encore plus regrettable. Du moment que le maire peut, dans certains cas, faire sonner les cloches malgré le curé, il faut qu'il ait l'accès du clocher. On lui en remettra donc une clef, et, comme il arrive le plus souvent que le clocher n'a pas d'entrée indépendante, on remettra également, dans ce cas, au maire une clef de l'église. Ainsi le prêtre n'a plus, comme autrefois, la garde exclusive du sanctuaire où réside le Très Saint Sacrement. Or, chacun sait qu'une responsabilité partagée est une responsabilité annulée. Si quelque vol est commis dans l'église, si quelqu'une de ces profanations qui désolent si fréquemment depuis quelque temps les cœurs chrétiens vient à se produire, le reproche de négligence pourra être renvoyé de l'une à l'autre des deux autorités entre lesquelles se partagera désormais la garde du lieu saint.

En dehors même de ces éventualités douloureuses, le sentiment religieux des fidèles sera profondément blessé à la pensée que l'objet divin de nos adorations et de notre culte est laissé à la disposition d'un magistrat laïque, qui n'a pas reçu, avec la consécration sacerdotale, la mission de veiller sur le dépôt sacré.

Nous avions ressenti ces appréhensions au moment où la loi fut votée. Toutefois, on pouvait croire que les nouvelles dispositions resteraient inexécutées et ne modifieraient pas sensiblement dans la pratique l'état de choses existant. Une récente circulaire de M. le ministre de l'intérieur montre que l'intention du gouvernement est de presser l'application des mesures édictées dans les articles déjà cités. Il nous paraît impossible, monsieur le président, de laisser passer sans protestation une innovation aussi grave, et qui porte atteinte aux principes de la discipline religieuse en même temps qu'au respect réclamé par l'un des dogmes de notre croyance.

Vous ne trouverez point étonnant que trois des plus anciens membres de l'épiscopat français, qui ont l'honneur d'appartenir au Sacré-Collège, se fassent, en cette circonstance, l'écho des inquiétudes et de la tristesse qui remplissent le cœur de tous les évêques de France.

Mais, en rappelant les articles de la loi municipale qui sont contraires aux droits de l'Eglise, comment oublier, monsieur le président, les entreprises bien autrement menaçantes qui se préparent au sein du Parlement? Nous ne voulons pas signaler ici les réductions exhorbitantes proposées sur le budget des cultes et qui seraient une façon détournée de déchirer le Concordat, en exonérant l'Etat d'une partie notable des charges essentielles qu'il a assumées par ce traité. Mais la loi du divorce et celle du recrutement militaire, dont la discussion se poursuit, ont déjà donné lieu à des votes qui ne pourraient devenir définitifs sans altérer profondément les rapports de l'Eglise catholique avec les pouvoirs publics dans notre pays.

Le Concordat, en effet, n'a pas créé une religion nouvelle, pour déterminer ensuite ses relations avec l'Etat français. Le premier consul a traité au nom de la France avec le chef de la religion catholique romaine, vieille de dix-huit siècles et dont l'organisation n'est plus à faire. L'indissolubilité du mariage appartient au dogme et à la législation de cette Eglise. L'illuminité militaire des clercs est un point essentiel de sa discipline, l'exemption de la milice est pour les aspirants au sacerdoce la condition nécessaire de leur formation. Leur retirer cette exemption conditionnelle, qui cesse d'ailleurs de les couvrir si, à un âge déterminé, ils ne sont pas engagés dans les ordres sacrés, c'est tarir le recrutement du clergé et porter le coup mortel à l'Eglise de France. De telles mesures ne pourraient passer dans nos lois sans que le principe même de la Convention de l'an IX fût ébranlé. Sur ce point, ni le souverain pontife ni les évêques ne sont libres d'abdiquer le devoir qui leur est imposé de réclamer, en vertu du Concordat, ce qui est le droit manifeste et le besoin impérieux de l'Eglise.

Monsieur le président, l'influence du gouvernement est grande dans le Parlement. Quelles que soient les préoccupations de certains représentants, aucune majorité ne se formera pour édicter des mesures que repousseraient vos ministres. Les dépositaires du pouvoir exécutif ne sauraient donc décliner à cet égard une responsabilité qui pèse principalement sur eux. C'est à eux qu'il appartient d'envisager, en hommes d'Etat et non en hommes de parti, une situation pleine de périls, et de faire prévaloir dans les conseils de la nation des pensées de justice, de sagesse et de paix.

C'est à votre patriotisme, monsieur le président, que nous adressons cet appel, et nous le faisons avec confiance, persuadés que vous voulez comme nous la continuation des bons rapports qui ont toujours uni l'Eglise catholique et la nation française, pour le commun avantage de la religion et de la patrie.

Veuillez bien agréer l'hommage du profond respect avec lequel nous sommes, monsieur le président de la République, vos très humbles et obéissants serviteurs,

† J. Hipp., cardinal Guibert, archevêque de Paris.
† L.-M., cardinal Caverot, archevêque de Lyon.
† Fl., cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

3 juin 1884.

Décédée, hier soir à 5 heures et demie, à l'âge de 80 ans, Dame Veuve GABRIEL GAUDIN, née Azelie Sennette, native de Centreville, Attakapas, Lne. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son gendre et de sa fille, M. et Mme Jean Gajac, les officiers et les membres de l'Association du Pélican, ceux de l'Association du Sud, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à cinq heures de la résidence de son gendre, No 121 rue Toulouse.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée LUNDI prochain, 14 juillet 1884, à l'église Ste. Thérèse, coin des rues Camp et Erato, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue MARIE DUBARRY. Les amis et connaissances des familles J. Dubarry et G. Belbèze sont priés d'y assister. 10juil—4f

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co., Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

WEST END OPERA HOUSE.
Marlande Clarke's Comic Opera Co
ANNONCE SPECIALE!
JEUDI, 10 juillet, réapparition de
SELINA DOLARO
—DANS—
La Fille de Madame Angot
Pour Quatre Soirées seulement.
MARDI, 15 juillet—LA GRANDE DUCHESSE.
VENDREDI, 18 juillet—LES CLOCHES DE CORNEVILLE,
LA MASCOTTE,
—AVEC—
HATTIE RICHARDSON,
A toutes les Matinées de Mercredi et Samedi.
10juil—

Grande Ascension en Ballon,
GRATIS POUR TOUS.
A MILNEBURG,
SAMEDI, 12 JUILLET,
A 6 h. du soir,
Par le Prof PALLATE, dans son immense ballon, mesurant 60 pieds en hauteur et 45 pieds de largeur. L'aéronaute fera cett ascension sans autre support qu'une simple barre de trapèze.
Venez de bonne heure pour assister au gonflement.
Les trains partiront toutes les 30 minutes.
10juillet—3f

Arrangements spéciaux POUR LE 14 JUILLET.
Des arrangements ont été pris avec le steamer CAMELIA, pour faire, le 14 Juillet, un service régulier entre Milneburg et West End, à l'arrivée de chaque train du chemin de fer de Pontchartrain, c'est-à-dire TOUTES LES HEURES de 4 heures de l'après-midi à 2 heures du matin. Le Camelia partira également de West End TOUTES LES HEURES, dès 4 heures et demie de l'après-midi jusqu'à 2 heures et demie du matin (toutes les demies) pour ramener les passagers au train de Milneburg.
Aller et retour .... 25 cts
Le chemin de fer de Pontchartrain est dans un excellent état et les trains y circulent avec la plus grande régularité. 10juil—4f

Le Dr. Chas. Lanaux,
DENTISTE,
Au No 129 rue du Canal.
ANNONCE à ses clients et au public en général qu'il sera absent de la ville pendant les mois de juillet et août. 9juil—1m 2f par sem

MILNEBURG OPERA-HOUSE.
AU VIEUX LAC.
Grande Compagnie de Vaudeville,
EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR.
Inaugurera la saison
LE LUNDI SOIR, 7 JUILLET, '84.
Une grande soirée d'amusements
GRATIS AU PUBLIC
Grand Orchestre de cuivre et de cordes par le Prof. J. B. Vogel.
Pour les détails voir le programme.
Les trains partiront du dépôt du Pontchartrain toutes les trente minutes après 2 p. m. régulièrement. Le chemin du Pontchartrain a été remis en premier ordre.
6juil—

Divertissement Complimentaire
DONNÉ AU FORT ESPAGNOL,
Le 14 Juillet,
PAR L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES COMMIS.
FEU D'ARTIFICE ET BAL.
Des billets d'invitation peuvent s'obtenir des membres de l'Association ou sur les lieux.
9juil—

L'UNION FRANÇAISE.

Distribution du 14 Juillet.

LES Français indigents qui désirent profiter de la distribution de Secours du 14 Juillet, jour de la Fête nationale, sont invités à se faire inscrire au bureau de l'Union Française, rue des Remparts. Le registre restera ouvert jusqu'à JEUDI, tous les jours, de 10 h. à 3 h. La distribution aura lieu à la Salle de la Société, de 10 h. à midi. Cette invitation s'adresse aux vieillards des deux sexes, aux infirmes, aux veuves et aux orphelins de nos compatriotes.

F. TUJAGUE, Président.
Dr P. Babos, Secrétaire. 6 juil—4f

Bassetti & Xiques
67 & 69 Rue Decatur 67 & 69

En débarquement du vapeur MARSEILLE, venant de Bordeaux.

1000 caisses Cerises à l'eau de vie Dursuil le frère.
100 caisses Eau de Vichy Célestin.
100 caisses Bénédictine, qts et pts.
50 caisses Moutarde, Vve Garres.
250 caisses VINS fins P. E. Rudelle. St Emilion, St Julien, Ch Crémena, Pichon Longueville, Ch. Margaux, Léoville, Pontet-Canet, Sauterne, Ch. Latour Blanche, Ch. Yquem, etc, etc.

De J. PITON AINE & CIE.
200 caisses Petits Pois, moyens, fins, extra fins.
100 caisses Champignons, 1er choix et extra.
10 caisses Cèpes à l'huile.
5 caisses Truffes et Pelures de Truffes.
50 caisses Fruits à l'eau de vie.

De FEYRET & PINSON,
50 caisses Huile de Nice, extra, qts et pts.
10 caisses Huile de Nice en estagnons.

De L. F. BARON.
50 barriques Vin Rouge, Domaine de la Parde.
12 .. .. .. Domaine de Pradillon.
12 .. .. .. St Estèphe.
12 .. .. .. St Emilion.
12 .. .. .. Domaine de Gissant.
50 caisses .. .. Haut Sauterne.

De LABOURÉ GONTART,
50 paniers Clos Vougeot Mousseux.

De E. GREGOIRE & CIE,
100 caisses Cognac 1850 et 1865.

A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
6 juil—5f 67 et 69 rue Decatur.

Collège du Mont Ste-Marie,
Emmitsburg, Maryland.
LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique
Conditions: Département classique, par semestre ... $150
Département de commerce ... $140
Département des juniors ... $125
S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.
Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.
Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar, Jeu, Sam.

FÊTE Nationale Française

—DU—

14 JUILLET 1884,

Célébrée sous la direction du "Comité des Trente" et la Présidence Honoraire du Consul-Général de la République Française.

PROGRAMME.

Le 13 juillet 1884, à 6 heures P. M., salve de 21 coups de canon, au pied de la rue du Canal.

Le 14, à 6 heures du matin et à midi, au même endroit salve de 21 coups de canon.

La fête aura lieu au

WEST END.

Les deux gares du chemin de fer, en ville et au Lac, seront splendidement décorées.

ARC DE TRIOMPHE

Coin Canal et Bourbon.

Décorations, rue du Canal, du coin de la rue Bourbon à la rue Dauphine; Mâts Vénitiens, Oriflammes, etc.

Le départ du train des invités officiels et des autorités aura lieu à 3 heures P. M. précises. L'ouverture de la Fête aura lieu à l'arrivée de ce train. Sept coups de canon salueront l'arrivée des invités.

Réception des invités et des autorités au Quartier-Général, par M. le Consul-Général de la République Française, Président Honoraire de la Fête, et le Comité des Trente.

Amusements et Jeux,

Sur le Canal.

2 Mâts de Cocagne horizontaux, à 4½ heures P. M.; annoncés par un coup de canon.

2 prix de valeur seront accordés pour chaque mât.

REGATES!

Annoncées par 3 coups de canon.

Les Regates se composeront de 3 courses, ainsi qu'il suit. Single Scull, Double Scull, et Four Oared Shell. De magnifiques médailles, qui sont exposées maintenant chez MM. Girot & Godchot, No 94 rue du Canal, seront données aux vainqueurs: Une pour le Single Scull, deux pour le Double Scull, quatre pour le Four Oared Shell.

Course en pirogue, sur le Canal.—Prix: $5 00.

L'Orphéon Français.

Sous la direction du Prof. A. Vulliet, chantera, à 7 heures P. M., les chœurs suivants:

LA MARSEILLAISE.
LE TRIOMPHE DU PEUPLE.
LES TROIS COULEURS.
VIVE LA FRANCE.

Les prix seront distribués à 8 heures, au Pavillon de l'Orchestre, par M. le Président du Comité.

BALS.

Aux deux Pavillons, brillamment décorés pour la circonstance.

Au Grand Pavillon deux orchestres joueront alternativement.

Danse Permanente.

Aucune personne ne sera admise sans invitation.

A 9 heures précises, 3 coups de canon annonceront le

Grand Feu d'Artifice,

Fabriqué expressément pour la circonstance par MM. L. et B. Ferrouillet, de la Nlle-Orléans. Le programme comprend 36 différentes pièces, dont la plupart sont d'une très grande dimension. Pièces fixes, pièces tournantes. Bombes d'un très gros volume, pièces Allégoriques et Nationales, fusées et coups de canon dans l'intervalle des pièces, le tout se terminant par un immense bouquet.

Ce feu d'artifice sera le plus complet et le plus grandiose qui ait jamais eu lieu à la Nlle Orléans.

Pour la facilité et la commodité du public, rien n'a été épargné. Les moyens de transport seront irréprochables.

F. LAMBERT, Président.
JULES C. BERNARD, Secrétaire. 29juin—

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.
Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.
Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.
JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.
Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte. Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.
SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h. P. M. La voie ferrée a été entièrement remise à neuf.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Cu-temhouse Exchange", coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St-Louis.
MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table 14 mai

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
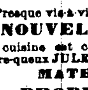
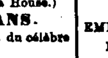
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,
182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

AVIS.
La Branche de la Banque Nationale de l'Etat,
ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,
prévient le public et la population française en particulier qu'elle est prête à fournir sur FRANCE et l'ANGLETERRE des traites pour toutes sommes aux taux les plus modérés.
La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons qui sera heureux de revoir ses amis.
19 juin—PP—1m

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz,
13 RUE BARONNE.
J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.
C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.
Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.
Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donnent les stoves en ranges ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.
C'est le seul stove qui grille et rotisse également comme un stove ouvert.
Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.
Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.
JOHN N. MAIN,
4 juil—1m Brooklyn, N. Y.

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.
dec—1 an PP - D Mar J

PIANOS PLEYEL
—CHEZ—
GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.
LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall ou 127 rue du Canal.
27 juin—

A. BALDWIN, Président. SIGMUND KATZ, Vice-Président.

BILAN SEMI-ANNUEL DE LA Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 30 JUIN 1884.

ACTIF.

Billets escomptés		$560,583 29
Prêts sur demande	$281,481 22	
Surtirages	3,201 00	
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	205,200 00	
$200,000 Bons consolidés de la Louisiane		
$100 000 Consolidés de la Nouvelle Orléans "Crossman"	232,000 00	
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	313,634 16	
Change de New York à vue	66,994 06	
Dû par des banques et banquiers	16,779 32	—1,121,159 76
Cinq pour cent du fonds entre les mains du Contrôleur de la Monnaie		9,000 00
Meubles et installations		500 00
		$1,691,243 05

PASSIF.

Capital	$200,000 00	
Fonds de surplus	250,000 00	
Profits non divisés	37,280 51	—487,280 51
Circulation anciennes		180,000 00
Dividendes non réclamés		2,076 00
Dividendes payables le 1er juillet 1884		8,000 00
Dépôts individuels	$955,376 97	
Dû aux banques et banquiers	58,509 57	—1,013,886 54
		$1,691,243 05

Je certifie que ce qui précède est un état de situation vrai et exact.

WM PALFREY, Caissier.

Exact—Témoins:
JOHN H. HANNA.
WM. T. BENEDICT,
SIGMUND KATZ, Directeurs.
2 juil—7f

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital ... $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON ... Président
LOUIS BARNETT ... Secrétaire
MAURICE STERN ... Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
[Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

THE SOUTHERN Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP
Capital - - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

BISCUITS DEPURATIFS du Docteur OLLIVIER
Maladies Contagieuses
RÉCOMPENSE NATIONALE DE 24,000 FR.
24, Rue de Rivoli, Paris.
D. FOUGERA et Cie. New-York

PIANOS MATHUSHEK
Les plus durables et les plus populaires.
Les meilleurs pour notre climat et les plus chaudement recommandés et les plus en usage à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat de la Louisiane.
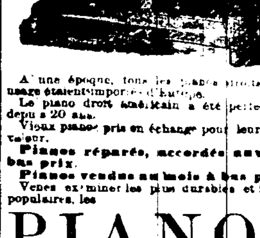
A une époque, tous les pianos droits en usage étaient importés d'Europe.
Le piano droit américain a été perfectionné depuis 20 ans.
Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur.
Pianos réparés, accordés aux plus bas prix.
Pianos vendus au mois à bas prix.
Venez examiner les plus durables et les plus populaires, les
PIANOS MATHUSHEK
et un grand nombre d'autres pianos qui provoquent l'admiration chez
PHILIPPE WERLEIN,
135 rue du Canal,
—ET—
18 rue Bourbon.
25 juin—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue Gravier—Nouvelle-Orléans, le 4 juillet 1884—A une réunion spéciale du Directoire tenue le 3 du courant, un dividende semestriel de 5 0|0 a été déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 4 juil—7f

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans—Bureaux 31 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1884—A une réunion spéciale de la Direction tenue ce jour un dividende semestriel de Cinq pour Cent (5 0|0) a été déclaré payable à partir du 9 courant. LEON FERÉ, Secrétaire. 2juillet—7f

Banque Nationale d'Etat.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré payable sur les profits des derniers six mois, à partir du 7 juillet. T. R. ROACH, Caissier. 1 juill—8f

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans. (The Southern Insurance Co. of New Orleans)—Bureaux No. 31 rue du Camp.—Nlle-Orléans, 30 juin 1884—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 14 juillet 1884, l'intérêt semestriel régulier de quatre (4) pour cent, sur le capital payé jusqu'à cette date, ainsi que le veut la charte.
Tout transfert de stock à partir de cette date se fera sans que le dividende y soit compris. SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 1er juillet—2 sem

Banque Nationale Mutuelle—Nlle-Orléans, 27 juin 1884—A la réunion régulière des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 1er juillet. JOSEPH MITCHEL, Caissier. 28 juin—15f.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans and Lake Railroad"—Nouvelle-Orléans, 28 juin 1884—A une réunion régulière du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, un dividende d'un dollar par action a été déclaré, payable à partir de JEUDI, 10 juillet 1884. Le livre des transfer sera fermé du 30 juin au 10 juillet. W. E. LEVERICH, Secrétaire. 28juin—au10juil

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 21 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de la dite Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 4 août 1884, conformément à la charte, l'intérêt-dividende semestriel de 5 pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
Tout transfert d'actions se fera, sans y comprendre le dividende, et les actionnaires qui n'ont pas encore signé la nouvelle charte sont respectueusement invités à se présenter au plus tôt à cet effet aux bureaux de la Compagnie. J. W. HINCKS, Secrétaire. 26juin—1m mar jeu dim

Bureau du New Orleans Gaslight Company—Nouvelle-Orléans, 17 juin 1884—A une réunion du Board des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré, payable le MARDI, 15 juillet 1884. V. VALVOIS, Secrétaire. 17juin—1m

Mme Vve Charles Trouilly
CONTINUE la maison Charles Trouilly dans le même genre d'affaires et au même local, 132 rue du Canal.
6 juil—1m—Dim, Jeu

W. E. ROBERT,
PROFESSEUR au Collège St. Isidore (Congrég. Ste Croix) et au St Mary's College (Frères Chrétiens), donnera des leçons particulières durant les mois de vacance au No 20 RUE ORLEANS, près Royale.
ECOLE DU SOIR.
3juil—1m—Jeu. Dim.

A vendre,
Une maison en bois à un étage, couvert en ardoises, maintenant occupée comme grocerie, à l'encoignure des rues Marais et St. Bernard, Troisième District. Ainsi que trois résidences touchant la maison, le tout récemment réparé. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à l'agent. 19juin—1m mar, dim

Tombes à vendre.
DANS le cimetière St Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques, aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 83.
15 juin—2m—Dim Mer. Ven.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 JUILLET—CLASSE No 162
Tirage de 4 heures P. M.

23	40	72	44	28	49	53	29	47	59	1	42	71	45

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 9 juillet 1884—4 heures P. M.
LOUIS H. FLAJ
J. A. A. ROUSSE,
Commissaires.

Les plans de des tirages quotidiens [illegible]